



POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ministère en charge de l'économie

Enregistrée à la DGAE le :

sous le numéro :

DECLARATION PREALABLE DE CONDITIONNEMENT

(Article 12 de l'arrêté n° 0188/CM du 6 février 2025 portant application de la loi du pays n° 2024-19 du 23 août 2024 réglementant certaines activités relatives au cannabis dépourvu de propriétés stupéfiantes et les médicaments contenant du cannabis ou des cannabinoïdes)

La déclaration est établie par le conditionneur en vue de la vente au détail d'un produit du cannabis dépourvu de propriétés stupéfiantes.

Un numéro de déclaration vous sera délivré par la DGAE : il devra impérativement figurer dans le numéro de lot apposé sur chaque produit conditionné

I IDENTITE DU CONDITIONNEUR (1)

Pour une personne physique :

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Enseigne commerciale : _____

Adresse du domicile : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

Pour une personne morale :

Forme juridique et dénomination sociale de la société : _____

Adresse du siège : _____

Enseigne commerciale : _____

Numéro de téléphone : _____

Représentant légal (3) :

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

II PRODUIT DU CANNABIS DEPOURVU DE PROPRIETES STUPEFIANTES

Composition et dénomination du produit du cannabis :

Adresse géographique du site de conditionnement :

Liste des ingrédients, type de produit conditionné (ou nature du produit conditionné), mode de conditionnement, matériels utilisés et niveau de production envisagé :

Autres :

III ENGAGEMENT

- Je m'engage à informer la DGAE de toute modification des informations contenues dans le présent formulaire
- Je certifie l'exactitude des informations figurant dans la présente déclaration

Fait à _____, le _____

Signature du (ou des) déclarant(s) ou de son représentant légal :

- (1) La déclaration doit être effectuée pour l'activité de conditionnement **en vue de la vente au détail**
- (2) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom(s) en capitales
- (3) Notamment (non limitatif) :
 - a. Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC
 - b. Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS
 - c. Directeur général ou directeur général délégué de la SA

IV Pièces à fournir

Pièce d'identité du déclarant (ou du représentant légal) en cours de validité

Extrait K ou Kbis datant de moins de 3 mois

Le cas échéant, tout document justifiant de la composition et du mode de conditionnement du produit

